

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE

1130, rue Pender Ouest, bureau 1000

Vancouver (C.-B.)

V6E 4A4



AVIS À L'INDUSTRIE

Date : 18 juin 2015

Numéro de l'avis : 06/2015

Objet : Norme de levés bathymétriques acceptée par l'APP

Secteur : Terminaux portuaires en Colombie-Britannique

Message : Les terminaux demandent fréquemment que des levés bathymétriques soient réalisés à leurs postes de mouillage pour confirmer ou modifier la profondeur utile le long du bord. L'APP souhaite veiller à ce que les terminaux obtiennent les levés conformément aux normes qui seront acceptées par l'Administration de pilotage du Pacifique, les pilotes du fleuve Fraser, BC Coast Pilots, le Service hydrographique du Canada (SHC) et les administrations portuaires.

Détails :

L'APP détermine les profondeurs utiles au moyen des levés bathymétriques en consultation avec British Columbia Coast Pilots, les pilotes du fleuve Fraser et l'administration portuaire concernée. Une fois les profondeurs utiles déterminées, le document *Profondeurs utiles et paramètres de fonctionnement pour les postes d'accostage en C.-B.* est mis à jour sur notre site Web et les groupes de pilotes en question sont informés.

L'APP examinera les données des levés et déterminera les profondeurs utiles pour les postes de mouillage des terminaux portuaires seulement si les levés bathymétriques sont réalisés conformément aux *Normes pour les levés hydrographiques du SHC*. Ces normes peuvent être téléchargées sur le site Web de l'APP dans la section Publications et avis relevant de l'industrie, en cliquant sur le titre Données relatives à la bathymétrie et aux profondeurs utiles des terminaux portuaires (les sections pertinentes sont surlignées en jaune dans le document). Il est également possible d'obtenir ces normes en envoyant une demande à mo-om@ppa-app.gc.ca. Les levés qui ne sont pas réalisés conformément à ces normes ne serviront pas à mettre à jour les renseignements sur les terminaux.

Les terminaux qui présentent des données de levés bathymétriques sont priés d'inclure une lettre de l'entité qui a effectué les levés pour confirmer que ceux-ci ont été réalisés conformément aux Normes pour les levés hydrographiques du SHC.

L'APP tient à inviter les exploitants de terminaux à consulter le SHC avant d'effectuer des levés bathymétriques. La communication de ces données bathymétriques pourrait permettre la production de cartes électroniques de navigation (CEN) de haute résolution et de cartes d'amarrage de haute résolution qui procurent aux pilotes des renseignements très détaillés lorsque leur navire est près d'un terminal, ce qui améliore la sécurité. Les coordonnées de la personne-ressource pour le SHC sont les suivantes :

Dave Jackson

Courriel : dave.jackson@dfo-mpo.gc.ca

Téléphone : 250-363-6354

Si vous avez des questions ou des préoccupations, ou si vous souhaitez nous rencontrer pour discuter du contenu du présent avis, veuillez communiquer avec l'APP à mo-om@ppa-app.gc.ca ou par téléphone au 604-666-6771.

Bien à vous,

Brian Young

Directeur des opérations maritimes